



Compte-rendu CHSCT Académique

du 03/12/2020

En Visio conférence

Début 13h30

Présents :

pour l'administration : SG M. Denis, SG adjoint DRH M. Couedic, DRH adjoint Mme Cavaye Docteur Cicchero (experte), Docteur Andrieu, Carole Maurel (Direction Logistique Générale)

pour la DASE : CPA Mme Duloum, ISST Gisèle Barrau

Pour la FSU : M. Reynès-Dupleix (Secrétaire du chscta), Mme Sistac, Mme Olschewski, M. Rayssiguier, Mme Chartier, Mme Puech, Mme Lopez

Pour le SE : M. Saget, Mme Gombert, M. Da Silva, M. Vaz

Pour FO : M. Tournier

Le Secrétaire Général, M. Denis:

Un CHSCT commun aux académies de Montpellier et Toulouse devait se dérouler le 15 décembre, finalement, il semble ne pas être utile.

La Jeunesse et sports va fusionner avec l'Education Nationale

Un CTA aura lieu le 16/12. Un CTSA commun a déjà permis d'échanger.

Le transfert définitif au 1^{er} avril pour la logistique, l'informatique et non plus au 1er janvier comme initialement prévu.

Le volet RH est stratégique: on reste sur ce qui préexiste pour démarrer, puis l'intégration dans les services académiques des personnels se fera grâce à notamment la parution d'un livret d'accueil RH.

Des choses restent à harmoniser dans chaque département avec les préfets. Les protocoles sont en cours d'élaboration. Les pilotes seront les DASEN qui devront sérier les compétences restant aux un et aux autres. Reste encore la question des délégations de signatures et des responsabilités de chacun.

1 déclaration liminaire FSU, FO s'associe à notre déclaration!

1/ Informations générales

- Point COVID

Intervention du SG sur prime : cette prime correspond à une activité plus importante demandée à certains agents par rapport à la situation habituelle de travail. L'Etat a pris en charge tous les agents qui n'étaient pas en mesure de mener leur travail par le biais des ASA sans jour de carence.

Cette prime COVID a été présentée en CTA: 1 million d'euros ont été versés sur l'académie, déclinés en 700 000€ pour les personnels volontaires pour la garde des enfants des personnels essentiels à la gestion de crise (soignants, pompiers, sécurité...) et 300 000€ pour certains personnels administratifs pour qu'il n'y ait pas de retard dans les gestions, pour la continuité administrative. Lorsque le télétravail était impossible, ou difficile par manque d'équipements, certains agents ont dû compenser le déficit. Grâce à cela, les mouvements se sont déroulés, certains examens et concours ont pu avoir lieu.

Le versement du CIA 1.5 fois supérieur à l'année dernière.

Il faut rappeler l'ensemble de ces efforts, même s'il peut y avoir des personnes qui se sentent oubliées.

SE-UNSA (SNPDEN) : souligne l'iniquité des primes versées en fonction des établissements pour les mêmes fonctions exercées, concernant notamment les chefs d'établissement.

Le SG justifie ce travail en plus pour certains agents, ceux notamment qui étaient logés dans les établissements, qui ont continué à travailler et ont même compensé en travaillant plus pour ceux qui n'étaient pas sur site. Ils ont assuré la continuité totale.

La FSU souligne l'iniquité de cette prime (pour qui et pourquoi ?) avec notamment les différences faites pour les directeurs d'écoles.

SG : les textes sont très clairs : si un personnel n'avait pas touché sa prime, il faut le faire remonter. Nous avons rectifié des erreurs quand on en a eu connaissance.

Docteur Cicchéléro : l'épidémie régresse avec une petite trentaine de cas par jour ; cependant, il y a encore des clusters et des classes qui vont fermer. Il faut continuer à être vigilant sur les gestes barrière notamment.

FSU: Nous ne cessons de demander un point d'information hebdomadaire, pourquoi ne l'avons-nous toujours pas?

Mme Cicchéléro : On va le faire oui, avec l'évolution des courbes.

Les vulnérables sont vulnérables jusqu'en janvier au moins.

SE-UNSA : Des erreurs ont été faites: des personnes cas contact se sont vue prélever des jours de carence en novembre, nous l'avons signalé à la DPE6.

Dès lors qu'il y a un CMO, il y a jour de carence. N'hésitez pas à signaler les erreurs. **(Le lendemain nous apprenions que la FSU a obtenu la levée du jour de carence pour les cas covid, une fois encore notre ministère tangué et plié.... Seule la CFDT a refusé de signé ce protocole)**

SE-UNSA: La situation sanitaire s'améliore, alors pourrait-on réfléchir à donner des possibilités d'assouplissement sur des recommandations du protocole, comme une salle, une classe. les endroits où cela n'a pas été fait ne montre pas d'augmentation de cas. Par contre, de nombreux collègues d'établissements où cela a été fait témoignent de chahut, de problèmes de comportement d'élèves qui pendant quelques minutes entre les cours ne sont plus surveillés. Les enseignants craignent d'être tenus pour responsables en cas de problème alors qu'ils ont laissé leurs élèves tout seuls quelques minutes.

Mme Cicchéléro : le ministère est très prudent en terme de protocole sanitaire. D'ailleurs c'est toujours le même car il faut rester très prudent car la situation virale est encore très fragile.

Mme Cicchéléro : Les personnels de l'EN sont prioritaires dans les laboratoires pour les tests PCR, il suffit de présenter leur carte professionnelle.

FSU: Cela apparaît clairement dans les FAQ mais il est nécessaire de le communiquer aux personnels.

Les tests antigéniques ont des résultats très rapides. Le personnel EN est identifié comme devant avoir accès aux tests antigéniques. Les premiers dépistages se dérouleront avant Noël, puis une autre campagne plus importante aura lieu en janvier.

Les préfets, DASEN et ARS sont à la coordination. Les infirmier.es scolaires volontaires formé.es à ce geste, les infirmier.es libérales, certains personnels formés de la protection civile feront partie des équipes mobiles qui testeront les personnels dans les établissements.

FSU: Les choses sont faites à l'envers. Avant de demander aux infirmières scolaires d'être volontaires, il faudrait essayer de former des brigades avec d'autres professionnels (pompiers, infirmier.es libéraux...). Ainsi, les infirmières scolaires, non habilitées à pratiquer ces gestes, resteraient dans leur établissement et rempliraient pleinement leurs missions auprès des élèves qui en ont grandement besoin. Au lieu de cela, on dégarrit la médecine scolaire.

Mme Cicchélero : Toutes les possibilités sont mises en œuvre et chaque organisation est faite selon les possibilités. On va tester les dispositifs puis affiner si besoin. Aucune pression n'est exercée sur les infirmières scolaires, elles semblaient contentes de leur formation, j'ai assistée à l'une d'entre elles, c'était très intéressant.

SG : Tout est mis en œuvre dans le respect des textes ; grande vigilance à pouvoir accompagner les élèves dans le temps filé et si besoin, assurer l'accompagnement. On essaie de maintenir l'équilibre dans les établissements.

Entre 1/3 et la moitié des personnels infirmiers sont volontaires pour réaliser ces tests. Certaines actions de prévention attendront au regard de la situation exceptionnelle et inédite. Cela sera étalé. On ne va pas toujours mobiliser les mêmes. Il faudra aussi attendre les vaccins.

Est prévu bientôt un nouveau GT AS/infirmières pour redéfinir les priorités des missions. Des missions au-delà de l'accueil des élèves ; ces missions devront être revues (report, etc).

FSU : dans l'académie de Paris les tests se font sur réservation dans 20 lieux dédiés aux personnels.

Mme Cicchélero sort de la réunion.

- **Remontée des registres**

Mme Duloum: environ 160 remontées (10/jour)

- 3 catégories (difficulté dans l'application du protocole, RPS, autres).

Pour la première fois une inscription de parent d'élève et d'un agent de la collectivité territoriale.

(Cf annexe 2)

FSU: 2 établissements ont fermé suite au non remplacement des agents de nettoyage par le conseil départemental 82. Il faut que l'EN rappelle aux collectivités locales leurs responsabilités. De même, les collectivités territoriales refusent de dire quels sont les produits utilisés pour l'entretien de nettoyage et de désinfection.

SG : situation inédite et particulière, exemplifiée par les situations remontées dans étabs...

- **Médecine de prévention axe 4 des OSM**

SGA-DRH Couëdic : La médecine de prévention va être consolidée. On va aller plus loin dans les recrutements des équipes de médecines de prévention, avec plus de pluridisciplinarité. On y travaille depuis le 1/01/20 avec le recrutement de Mme Brillon, psychologue du travail, remplacée depuis septembre par une autre psychologue du travail.

FSU : On finalise les recrutements d'accord, mais il y a trop peu de détails sur cet axe 4. Il n'y a pas beaucoup d'éléments pour savoir vers quoi on se dirige.

Monsieur Andrieu ne veut pas spécialement intervenir malgré la sollicitation du SG

- **Intégration des RPS dans les DUER**

FSU: On veut un point sur le PAP à chaque CHSCTA. L'intégration des RPS dans les DUER en fait partie. Nous pensons qu'un accompagnement est nécessaire pour que les RPS soit intégrés dans les DUER

DASE : Début d'évaluation des DU dans PGR. Pour le moment peu d'établissements jouent le jeu des DU et lorsque c'est rempli, les RPS sont inexistantes.

La DASE ne peut être la seule actrice de cette intégration. D'autres acteurs interviennent: médecins de prévention, psychologue du travail....

La DASE continue l'action de formation des AP sur cet axe. La DASE demande aux DASEN de participer aux conseils d'IEN pour expliquer ses missions. C'est déjà fait dans le Gers, cela va se faire dans le 31.

Les chefs d'établissement peuvent demander de l'aide aux CPD sur les questions du DU. Des formations de bassin sont organisées.

Gisèle Barrau ISST: Aucun RPS dans les DU des deux établissements qu'elle a inspectés.

FSU : chargé de mission en plus pour DASE ? Il est urgent de donner à la DASE les moyens de travailler!

Mme Duloum : on a une personne en plus 3 demi-journées par semaine en ce moment mais ce n'est pas pérenne. Nous avons des besoins en logistique.

Nous organisons de nombreuses formations et envisageons de participer à des FIL (formation d'initiative locale), en lien avec la psychologue du travail.

Nous sommes en train de former un nouveau conseiller de prévention dans le 31. Nous en avons enfin un!

DRH Adjoint Mme Cavayé : on peut imaginer que le CPD du 31 vienne en renfort de la DASE ?

Mme Duloum : le CPD du 31 travaille en réseau avec la DASE, comme les autres CPD des autres départements..

SGA-DRH Couëdic : Les PACD ont aidé à renforcer le travail SST, la politique locale en prévention s'en est trouvée enrichie. On peut continuer à demander plus mais nous sommes sûrs que M. Massy (CPD 31) va permettre d'articuler avec l'académie!

SE-UNSA: Vu l'étendue de la Haute-Garonne et le travail énorme à y faire puisque la moitié des personnels de l'académie y travaille, on regrette qu'il n'y ait qu'un seul CPD.

SG: On entend mais nous n'avons pas de lisibilité sur le budget pour le moment.

- **Élaboration d'une enquête sur le bâti scolaire.**

FSU : Nous avons fait le constat que la plupart des bâtiments datent des années 50, 60, et 70. Inquiétude sur l'adaptation à l'école du 21ème siècle.

De plus, la pandémie a mis en exergue les problèmes de bâti: couloirs étroits, manque de sanitaires,...

SG : le propriétaire est la collectivité, nous sommes usagers des locaux. Je souscris à votre proposition de renforcer les liens pour avoir une lecture de priorisation. De plus, il y a un plan de relance avec crédits déployés avec revisite de certains bâtiments.

Pour revenir à l'école du 21^e s : je la vois aussi comme la nécessité de revisiter l'école de village ; beaucoup d'école de l'académie ont 2 à 3 classes, une école sur 6 est une classe unique.

On peut imaginer des regroupements de communes pour la construction de locaux pour un territoire! L'idée serait de regrouper des villages pour un bâti plus moderne qui intègre le hors la classe, l'aspect culturel et sportif. Une réflexion est à avoir sur ce point, à engager avec le préfets, la DETR déterminant sur financement des écoles, regroupement communes qui dépasse notion de locaux, qui rayonne sur un volet éducatif et pédagogique.

FSU : Ce n'est pas de regroupements d'écoles de village dont on parle mais bien de notre espace de travail. Notre employeur doit pointer ce qui ne fonctionne pas.

Gisèle Barrau ISST : cellule du bâti scolaire, visio lundi avec d'autres ISST sur un point du projet de la cellule bâti. Je vous en ferai un retour

- **RETEX COVID**

FSU: Il s'agissait pour le président du CHSCTA d'organiser ce travail en confiant l'enquête sur un corps de métier à chaque CHSCTD.

SGA-DRH Couëdic : n'est pas favorable à la réunionite ; à évoquer en CHSCTSD si besoin. Cela doit correspondre à un besoin de terrain.

FSU : Les OSM sont très claires à ce sujet. Il s'agit de tirer les leçons de cette crise. Et ainsi prévenir les difficultés auxquelles chaque corps de métier à été confronté durant cette crise et éviter que cela se renouvelle.

SGA-DRH Couëdic : quel levier pour ça ? outil supérieur aux RSST ?

- **Document demandé jamais fourni!**

DRH Adjoint Mme Cavayé : le n° MGEN est toujours actif ; il existe également un numéro d'aide au niveau académique.

SG : Un document format A4 est disponible et relève tous les dispositifs d'accompagnement déjà existants: cellule d'écoute (n°MGEN), cellule académique avec un numéro et rappel réseau RH et RH de proximité, médecine de prévention. Cette Fiche est très claire.

Il ne s'agit pas d'empiler des dispositifs. Il s'agit d'utiliser les dispositifs existants.

Tous ces dispositifs sont recensés sur le site de l'académie.

DRH Adjoint Mme Cavayé: la cellule a reçu 3 appels suite à l'assassinat de S. Patty.

FSU: Cette fiche est introuvable! Qui a été destinataire de cette fiche.

Les membres du CHSCTA vous l'ont demandée lors du CHSCTA extraordinaire qui a eu lieu pendant les vacances! Nous ne l'avons toujours pas. Nous aurions pu être un canal de diffusion!

Nous voulons cette fiche!

SG : Nous pourrions réinterroger les canaux de communication et l'envoyer directement à tous les agents.

FSU: Notre ministre sait utiliser les listes des personnels pour nous asséner ses vidéos et à Toulouse nous ne pourrions communiquer avec l'ensemble des personnels

2/ Organisation et fonctionnement

- **Etat des lieux des APE, APC et de leur formation**

¼ des assistants de prévention seront convoqués pour la formation initiale. Nombreux sont les établissements qui ont 2 AP au lieu d'un. 112 nouveaux.

La formation continue (1 jour) se fera dans chaque département.

Les nouveaux APE devraient bénéficier d'un jour de plus de formation pour les remettre à niveau sur le radon, l'amiante... par rapport aux APE en poste depuis longtemps.

La formation des APC se fait aussi dans tous les départements. Tous les conseillers pédagogiques de circonscription deviennent APC.

- **Formation des membres des CHSCT**

135 personnes membres des CHSCT dont 10 nouveaux.

La DASE explique qu'il n'y a pas de budget DAFPEN pour le remboursement des frais de déplacements pour la formation des membres des CHSCT. Les nouveaux membres sont donc convoqués sur le budget des AP. Pour la formation continue des membres des CHSCT, il ne peut y avoir convocation, il n'y a qu'une invitation donc pas de remboursement de frais! Pour qu'il y ait peut-être remboursement, il faut s'adresser aux DSDEN.

FSU : Interpelle le SG. Ces formations sont réglementaires ! A qui doit-on s'adresser pour être remboursé des frais de déplacement?

SG : Ce n'est pas normal en effet! Je ferai le relais auprès des services compétents!

FSU: Pourra t-on bénéficier de la formation ANACT, comme cela était prévu l'année dernière?

Gisèle Barrau ISST: je devais vous former en tant que CPA mais mes fonctions ont changé. Les psychologues du travail doivent être formés. Lorsque ce sera le cas, elles pourront vous former.

3/ Travaux et dossiers en cours

- **GT Roland Garros**

FSU : Des entretiens délocalisés ont eu lieu. Il reste encore beaucoup de travail de décryptage et d'analyse de la situation de travail. Nous regrettons de ne pas avoir entendu l'ancien proviseur. Il a proposé de nous rencontrer lundi, mais c'est impossible. Il faudra fixer une date en fonction de ses capacités. Nous avons fait de gros efforts de déplacement. Nous espérons trouver un compromis.

15/12 : prochain GT

La situation mérite des mesures sans attendre.

Sur le principe, des éléments relèvent d'un autre périmètre que le nôtre (utilisation abusive des locaux, du matériel, modes de relation, problématiques de gestion et vie scolaire), éléments qui sont hors champ CHSCT, et notre employeur doit prendre des dispositions pour protéger et rétablir un fonctionnement correct dans cet établissement.

L'écart entre la loi et les pratiques doit être effacé. Une personne a essayé de le faire et cela l'a mise à mal, elle a échoué et en subit les conséquences aujourd'hui.

Il nous semble peu judicieux que le SG31 ait repoussé l'enquête du CHSCT31 car l'enquête initiée est plus que nécessaire.

19/11 : M. Hubeau (le proviseur actuel) a suppléé le rôle du CHSCTA et l'invitation du Recteur, a été transformée par ses soins en convocation. Certains ARL en particulier sont arrivés inquiets.

En ce qui concerne les CPE et les professeurs, certains sont arrivés avec le même papier et des propos similaires. Nous sommes très attachés à la liberté de parole et notre capacité d'écoute est grande ; c'est inadmissible.

SG : La situation est suivie de près, le Recteur est informé. Le cadre juridique est essentiel. Une enquête n'est pas pour mettre à charge mais pour éviter que certaines erreurs se renouvellent. M. Julet sera reçu au rectorat.

- **GT Hygiène**

FSU: nous souhaitons 1 seule enquête dans l'académie ; Il s'agit de pallier aux manques et mieux cerner les besoins.

L'employeur doit vérifier les conditions d'hygiène afin de fixer avec les collectivités territoriales les aménagements nécessaires.

L'enquête du 09 est en cours. La secrétaire du CHSCTD était présente ce matin lors du GT, elle a présenté une enquête validée, sur le support interview ; Ils ne souhaitent pas attendre un outil académique.

Mme Pomé et M. Rayssiguier ont présenté l'enquête pour le 82.

Une discussion sur les outils, la longueur du questionnaire, et la temporalité.

Aujourd'hui, nous avons validé le principe de l'enquête académique. Un GT aura lieu le 17 décembre pour finaliser le questionnaire académique.

1 personne ressource chargée de la mise en œuvre et du suivi est nécessaire. Nous déposons un avis en ce sens.

Avis n° 1 : L'enquête hygiène et son déploiement nécessite une personne chargée de mission.

Les membres du CHSCTA finalisent les questions et procèdent à la fusion des questionnaires déjà en cours dans au moins 3 départements

Le travail de mise en forme du questionnaire, diffusion et dépouillement nécessite qu'un.e chargé.e de mission formé.e soit nommé.e. Il ou elle devra travailler en lien avec la DSI, les CHSCT départementaux et leur président.e, les SG départementaux, les conseillers de prévention, les assistants de préventions et les membres du CHSCTA. Il ou elle sera le coordinateur-trice entre les différents interlocuteurs. Il ou elle sera en contact avec les membres du CHSCTA.

Il est donc nécessaire que cette personne soit un-e interlocuteur-trice avec pouvoir de décisions ayant suffisamment de latitude pour travailler à la finalité de cette action de prévention.

Les membres du CHSCTA souhaitent que l'employeur trouve cette personne ressource en préservant les ressources dans les services déjà impactés par une forte charge de travail.

Objectif : Prévoir les personnels formés nécessaire afin que l'enquête « hygiène » puisse être menée

Avis voté à l'unanimité.

Une visite d'établissement en lien avec l'hygiène sera programmée. Le choix de l'établissement se fera notamment en fonction des remontées RSST.

- **GT violences**

Accumulation de retard sur de nombreux dossiers: Travail engagé depuis 2017, à finaliser.

Nous souhaitons créer des outils à destination des personnels. Ce dossier est prioritaire.

DRH ADJ: une journée du 14/01 pour ce GT.

- **GT QVT**

Mme Morel en aide.

Il s'agit d'une approche positive qui nous tient à cœur, pour prendre la température du climat au travail.

Il nous semble nécessaire de faire appel à l'expertise de la DASE pour ce dossier!

- **GT bilan social :**

L'obligation de l'employeur est d'en fournir un. Certains chiffres ne relèvent pas de notre champ d'action. Mais nous avons travaillé longuement sur des critères du bilan social qui nous aideraient à être de meilleurs préventeurs.

Il faut finaliser ce travail!

Les critères du type "accident de service, arrêt maladie"

Depuis notre travail, il semble que d'autres chiffres seront intéressants, notamment le nombre de demandes et de signatures de ruptures conventionnelles, démissions...

SG : on oublie souvent l'exploitation des données du bilan social. Toutes les académies ont des différences. Le SG a porté une réflexion au niveau national. Le national produit un bilan national, cela permettrait de se positionner. Je participe avec la directrice de la DEP à un GT pour produire des documents. Reste la question de l'exploitation.

On peut envisager une sortie un an sur 2 d'un bilan social complet, pour l'exploiter et raccrocher à un bilan d'évolution.

SGA-DRH Couëdic : Décret no 2020-1493 du 30/11/20

4/Questions diverses

Etat des lieu du télétravail

DRH adjointe : déf : décret 2016, réglementé et signé, ce n'est pas du travail à distance.

402 protocoles signés, dont 75 pour les DSDEN , le reste pour le rectorat. Jours télétravaillés : de 1 à 3 jours.

Lundi : 66 ; mardi : 92, mercredi : 90 ; jeudi : 113, vendredi : 142

SG : télétravail augmenté compte-tenu du contexte depuis sept. Temps augmenté aussi dans ce cadre réglementaire et plus avec contexte. Travailleurs à distance aussi, à équiper. Globalement : 61% de télétravailleurs IA et rectorat, dans la moyenne nationale.

FSU: qu'en est-il de la réalité des outils confiés aux télétravailleurs-ses? Quelles formations pour éviter les TMS?

DRH Adjointe: des formations en cours et de nombreuses personnes ont déjà exprimé le besoin de retour en présentiel.

FSU: C'est la preuve que le télétravail n'est pas la panacée et qu'il est porteur d'illusions

Fin du CHSCTA à 17h12

Pour le CR les représentants en CHSCTA